

DEC220603DR06

Décision portant délégation de signature à M. Arnaud FRANCOIS, Mme Caroline FRANCOIS, M. Etienne FLEURET, Mme Colette THOMAS et Mme Sylvie DANIN, en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Edwige HELMER-LAURENT, déléguée régionale de la délégation Centre-Est

LE(LA) DELEGUE(E) REGIONAL(E),

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC181940DR06 du 1^{er} juillet 2018 nommant Mme Caroline FRANCOIS, aux fonctions de responsable du service des Ressources Humaines pour la circonscription Centre-Est ;

Vu la décision DEC191404DAJ du 1^{er} juillet 2019 nommant Mme Edwige HELMER-LAURENT, déléguée régionale pour la circonscription Centre-Est;

Vu la décision DEC192591DAJ du 30 septembre 2019 nommant M. Arnaud FRANCOIS aux fonctions d'adjoint à la déléguée régionale pour la circonscription Centre-Est ;

Vu la décision DEC193135DR06 du 13 janvier 2020 nommant M. Etienne FLEURET, aux fonctions de responsable du service des Ressources Humaines adjoint pour la circonscription Centre-Est ;

DECIDE :**Article 1^{er}**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Edwige HELMER-LAURENT, déléguée régionale pour la circonscription Centre-Est, délégation est donnée à M. Arnaud FRANCOIS, adjoint à la déléguée régionale, à Mme Caroline FRANCOIS, responsable du service des Ressources Humaines, et à Mme Colette THOMAS, ingénieur de recherche, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire de Mme Edwige HELMER-LAURENT.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Caroline FRANCOIS et de Mme Colette THOMAS, délégation est donnée à M. Etienne FLEURET, responsable du service des Ressources Humaines adjoint, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire de Mme Edwige HELMER-LAURENT.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Edwige HELMER-LAURENT, déléguée régionale pour la circonscription Centre-Est, délégation est donnée à Mme Sylvie DANIN, assistant ingénieur, à l'effet de signer les ordres de mission émis dans le cadre de la Formation Permanente.



Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Vandœuvre-lès-Nancy, le 03 janvier 2022

La déléguée régionale
Edwige HELMER-LAURENT

